

Mercredi 11 mars 2020

Coronavirus : la Métropole Rouen Normandie se mobilise

Pour faire face à la crise sanitaire que traverse notre pays, la Métropole Rouen Normandie est mobilisée, dans le respect des mesures gouvernementales, pour assurer la continuité du service public et contribuer à limiter la propagation du virus. Une cellule de crise est en place depuis le 24 février.

ASSURER LA CONTINUITE DU SERVICE PUBLIC

Dès le 26 février, la Métropole Rouen Normandie a communiqué auprès de l'ensemble de ses agents pour rappeler les mesures de précaution essentielles :

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Eviter les contacts proches (moins d'1m)
- En cas de maladie, contacter le médecin traitant qui prescrira le port d'un masque chirurgical jetable le cas échéant.

Par ailleurs, un plan de continuité spécifique est en cours d'élaboration. Son objet : garantir, dans la période de crise sanitaire que nous traversons, le maintien des compétences métropolitaines essentielles à la satisfaction du service public : collecte de déchets, transports en commun, eau...

À noter également que des mesures de précaution spécifiques sont prévues pour toutes les fonctions d'accueil du public.

LIMITER LA PROPAGATION DU VIRUS

Des mesures ont été prises par le gouvernement français pour limiter la propagation du COVID-19. Elles concernent en particulier les manifestations publiques. Un 1^{er} arrêté ministériel a été pris le 04 mars pour limiter à 5 000 personnes les rassemblements en site clos. Sur cette base, les concerts de Gims, M et Djadju (au Zénith) ainsi que la Foire internationale de Rouen (au Parc Expo) ont été reportés.

Un nouvel arrêté ministériel publié ce mardi 10 mars limite, jusqu'au 15 avril 2020, à 1 000 personnes tous les rassemblements publics même dans des espaces non clos, dès lors qu'ils ne sont pas indispensables à la continuité de la vie de la Nation.

À cette occasion, voici un point d'étape dans les différents équipements culturels et sportifs métropolitains :

> Au Zénith, seul le ballet « Le Lac des cygnes » est maintenu dimanche 15 mars.

Tous les autres spectacles sont suspendus et certains sont d'ores et déjà reprogrammés :

Claudio Capéo	06 juin 2020
Gims	11 juin 2020
Christophe Maé	23 septembre 2020
Michel Jonasz	27 septembre 2020
Djadju	22 octobre 2020
Norman	20 avril 2021

Pour les autres spectacles, le Zénith communiquera au fur et à mesure sur son site internet et sur les réseaux sociaux.

> Au Parc des Expositions, la Foire Internationale est reportée du 19 au 28 juin 2020 et le FÉNO du 23 au 25 octobre 2020. Concernant le Salon du tissu et le Salon du baby, des informations seront prochainement communiquées.

> À l'Opéra de Rouen Normandie, les représentations de Tosca et des autres spectacles sont maintenues, le cas échéant avec une jauge réduite, dans le strict respect des consignes des autorités sanitaires.

> Au 106, les événements de mars ne sont pas concernés par les mesures prises par le gouvernement : les concerts et conférences sont donc maintenus. Pour les concerts prévus en avril et susceptibles d'accueillir plus de 1 000 spectateurs, une information sera communiquée prochainement.

> Enfin, le Cirque-Théâtre d'Elbeuf n'est pas concerné, l'équipement accueillant moins de 1 000 spectateurs : tous les événements programmés au Cirque-Théâtre et dans les communes à l'occasion du festival SPRING auront donc bien lieu.

Côté sports, les rencontres de handball et de tennis de table sont maintenus au Kindarena. Les matchs de play-off de hockey sont suspendus jusqu'au 17 mars à l'initiative de la Fédération Française de Hockey sur Glace (FFHG). Les matchs du Rouen Métropole Basket ainsi que les matchs de football se joueront avec moins de 1000 spectateurs. Concernant les matchs de rugby une décision du mouvement sportif devrait être communiquée rapidement.

La Métropole et ses équipements, sportifs ou culturels, s'adapteront naturellement à toute nouvelle mesure gouvernementale.

Toujours avec le souci de limiter la propagation du virus, la Métropole et les entreprises exploitantes des **transports en commun**, envisagent plusieurs mesures de précaution. Elles visent à protéger les usagers et les personnels concernés.

Certaines de ces mesures sont déjà prises :

- renforcement du dispositif de nettoyage des bus,
- traitement spécifique des barres de maintien dans les véhicules,
- mise à disposition de lingettes et de gel nettoyant pour les conducteurs,

D'autres pourraient être prochainement prises si la situation le justifiait. En particulier la vente à bord des titres de transport pourrait être suspendue. Cela éviterait la manipulation de tickets et de monnaie et limiterait ainsi les échanges entre usagers et conducteurs.

Yvon Robert, Président de la Métropole Rouen Normandie et Maire de Rouen, précise *«la Métropole est totalement mobilisée pour participer à la lutte contre le virus. Dans le contexte que traverse notre pays, j'ai une pensée particulière pour les acteurs économiques de notre territoire, entrepreneurs, commerçants, artisans ou agriculteurs. La crise sanitaire affecte déjà beaucoup d'entre eux. Comme elle l'a fait en d'autres cas, notamment au lendemain de Lubrizol, la Métropole saura le moment venu, dans le cadre de ses compétences, accompagner le redressement du territoire. J'ai d'ailleurs demandé au Préfet de région d'être associé à la cellule de crise mise en place sur le sujet»*.

Pour se tenir informé de manière factuelle et précise, les habitants sont invités à consulter le site du Gouvernement Français <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> mis à jour régulièrement. Et, en cas de question d'ordre général, à appeler le numéro Vert dédié : 0800 130 000.

Contact presse

Perrine BINET

Attachée de presse

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05